

Conseil Communal Talence Ouest
Réunion publique
11 AVRIL 2011

La réunion du jour a pour vocation d'aborder des sujets en lien avec le développement durable.

C'est dans cet esprit qu'il est proposé au Conseil Communal une présentation des services municipaux en lien avec cette thématique.

Ainsi, il est présenté l'Energéticien Conseil, qui tient une permanence à la Mairie tous les 3èmes jeudis de chaque mois (de 16 h à 19 h) sur rendez-vous, les ambassadeurs du tri qui ont une mission de sensibilisation des talençais sur les modalités de tris des déchets.

STAN qui enlève les encombrants sur rendez-vous et la «brigade verte» qui relève les dépôts de déchets sauvages sur la voie publique.

Il est ensuite présenté aux membres de l'assemblée le Prix du Développement Durable que la Ville de Talence met en place. Il a pour objectif de valoriser les actions de développement durable les plus significatives menées sur son territoire par les citoyens, les associations, les professionnels, les établissements d'enseignements.

En ce qui concerne l'appel à projets « Quartiers durables, jouons collectifs », il s'agit d'attribuer 4 bourses de 1 000 € chacune pour 4 projets d'intérêt général portés par des habitants ou des associations de quartiers.